



## COMPTE-RENDU

# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOÛT 2020

---

### **1. Tenue à huis clos de la présente séance ouverte à 19h45;**

Résolution afin que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

### **2. Comptes-rendus des élus;**

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

#### Correspondances

### **3. Ministère des Transports : réfection réseau pluvial secteur Saint-Daniel;**

Réception d'une lettre mentionnant qu'une rencontre sera à prévoir dans le courant du mois d'août afin de discuter du dossier;

### **4. Réception d'une correspondance du bureau du Premier ministre du Québec concernant le projet Domaine Escapad;**

Monsieur le maire informe le conseil que la Municipalité a reçu une lettre du cabinet du Premier ministre du Québec qui accuse réception de la lettre de la Municipalité et la MRC en lien avec le projet Domaine Escapad. Celle-ci mentionne que le gouvernement est disposé à épauler la Municipalité.

### **5. Réception de diverses aides financières;**

- 594 718,25\$ dans le cadre du Programme accélération des investissements sur le réseau routier local;
- 60 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie Locale – Volet projets particuliers d'amélioration;
- 50 000 dans le cadre du Programme Climat municipalité – Phase 2 – Volet 1.

#### Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

### **6. Refus du maire d'approuver et signer la résolution portant le numéro 20-07-212, celle-ci est soumise de nouveau à la considération du conseil;**

Résolution numéro 20-07-212 est resoumis au vote suite au refus du maire d'approuver et signer la résolution. Celle-ci avait comme objet l'octroi d'un contrat pour la réalisation de travaux de réfection de la chaussée par rapiéçage pour l'année 2020 dont les montants n'étaient pas les bons.

La résolution est rejetée et le refus du maire accepté.

### **7. Adoption du procès-verbal du mois de juillet 2020;**

Adoption du procès-verbal du mois de juillet 2020.

### **8. Autorisation de paiement des dépenses du mois de juillet 2020;**

Autorisation du paiement des dépenses pour le mois de juillet 2020 se chiffrant à 843 128.65 \$.

### **9. Dépôt des états financiers non vérifiés au 31 juillet 2020;**

Le maire commente les états financiers non vérifiés au 31 juillet 2020 déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière et transmis préalablement par voie électronique à chacun des élus.

#### **10. Constatation de deux démissions;**

Acceptation, en date du 7 août 2020, de la démission de madame Alexandra Côté, à titre de technicienne en environnement et de la remercier pour les services rendus.

Acceptation, en date du 22 août, de la démission de monsieur Vladimir Jovanovic à titre de préposé à temps complet aux services généraux et de le remercier pour les services rendus. Il est également résolu que monsieur Jovanovic poursuivra son lien d'emploi avec la Municipalité comme préposé occasionnel et temporaire aux services généraux.

#### **11. Embauche d'un technicien en bâtiment temporaire et délégation de pouvoir;**

Embauche de monsieur Gabriel Sylvain-Nolet à titre de technicien en bâtiment temporaire selon les termes de la convention collective en vigueur.

Attribution à monsieur Sylvain-Nolet des fonctions et des pouvoirs conférés par les règlements d'urbanisme et les règlements de nuisance.

Délégation à la directrice générale du pouvoir de réaliser d'autres démarches pour suppléer au surcroît de travail au Service de l'urbanisme et de l'environnement d'ici la prochaine séance publique et de tenir informés les membres du conseil de la situation.

#### **12. Embauche d'un journalier occasionnel au Service de l'ingénierie;**

Embauche de monsieur Alain Enea Mbandi à titre de journalier occasionnel au Service de l'ingénierie selon les termes de la convention collective.

#### **13. Mesure d'allégement fiscal pour les contribuables entourant la COVID-19 : fin de la suspension du calcul applicable aux versements des taxes municipales pour l'année 2020;**

Fin de la suspension du calcul de l'intérêt applicable aux versements des taxes municipales, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

#### **14. Affectation d'un solde disponible de règlements d'emprunts fermés;**

Affectation annuelle du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 124-11 aux remboursements de l'emprunt, en capital et en intérêts jusqu'à épuisement du montant.

#### **15. Désengagement d'un montant de 12 000 \$ sur le fonds de roulement relativement au camion échelle en vertu de la résolution numéro 17-06-183;**

Désengagement d'un montant de 12 000 \$ au fonds de roulement initialement prévu pour l'acquisition d'un camion-échelle en partenariat avec les municipalités d'East Broughton et de Sacré-Cœur-de-Jésus.

#### **16. Entente de coopération municipale relative à l'offre de services partagés en matière d'ingénierie : autorisation de signature;**

Dépôt et entérinement de l'entente intervenue entre la Municipalité d'Adstock et les municipalités de Saint-Frédéric et de Tring-Jonction concernant le service partagé en matière d'ingénierie.

Autorisation de signature de l'entente.

#### **17. Projet d'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Thetford Mines : autorisation de dépôt de mémoire;**

Autorisation du dépôt de mémoire à la consultation publique dans le cadre de la démarche du projet de règlement numéro 225-18 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la ville de Thetford Mines.

## Aménagement, urbanisme et environnement

### **18.Lot numéro 5 448 069 (chemin des Cerfs) : analyse et décision concernant une demande de dérogation mineure;**

Approbation de la demande de dérogation mineure soit d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot d'une superficie de 3 110.2 mètres carrés selon les conditions suivantes :

- le déboisement et la mise à nu des sols requis pour l'implantation de tous les ouvrages et constructions prévues sur le terrain (bâtiment principal, bâtiment et construction accessoires, piscine, installation septique, stationnement, voie d'accès, potager, aire de détente et autre aménagement paysager) ne doit pas excéder la superficie indiquée au tableau de l'article 8.5.5 du règlement de zonage numéro 69-07;
- un écran de verdure d'une largeur minimale de 10 mètres doit être conservé à l'état naturel à partir de la limite de l'emprise du chemin sur l'ensemble de la ligne avant à l'exception de la largeur de l'allée d'accès existante.

### **19.Lot numéro 6 316 542 (route du Mont-Adstock) : analyse et décision concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale;**

Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé et assujettissement du permis à certaines conditions.

### **20.11, rue Lionel-Bourgault : analyse et décision concernant un plan d'implantation et d'intégration architecturale;**

Refus du plan d'implantation et d'intégration architectural tel que déposé pour la propriétaire du 11, rue Lionel-Bourgault.

Recommandation au propriétaire de réaliser les obligations relatives aux permis déjà délivrés avant de redéposer tout nouveau projet.

### **21.Projet de règlement de la MRC des Appalaches numéro 198 amendant le règlement 169 relatif au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée ayant pour effet d'abroger l'obligation de conserver une bande boisée le long du réseau routier : autorisation de dépôt d'un mémoire;**

Autorisation de déposer un mémoire relatif au projet de règlement numéro 198 amendant le règlement 169 relatif au contrôle de l'abattage d'arbres en forêt privée ayant pour effet d'abroger l'obligation de conserver une bande boisée le long du réseau routier.

### **22.Constatation d'une démission au sein du Comité consultatif d'urbanisme;**

Acceptation de la démission de monsieur Walter Gormley à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, de le remercier du temps qu'il a consacré au comité et de lancer un appel pour pourvoir le poste laissé maintenant vacant.

## Développement socio-économique

### **23.Demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour le projet de réaménagement du terrain de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie : dépôt d'une demande et autorisation de signature;**

Dépôt d'une demande d'aide pour la réalisation d'un projet de réaménagement du terrain de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie parallèle à l'axe routier.

### **24.Achat du lot numéro 5 135 240 (chemin Sacré-Cœur Ouest) : autorisation de dépense et de signatures et détermination du mode de financement;**

Autorisation d'une dépense de 15 000 \$ pour l'achat du terrain adjacent au Centre intergénérationnel aux fins d'aménagement de projets en partie subventionnés (jardins collectifs, forêt nourricière, sculpture, gazebo).

Mandat à Marie-Klaude Paquet, notaire pour la rédaction et l'enregistrement concernant le transfert de propriété.

## Travaux publics et voirie

### **25.Relevé pour le mesurage des boues pour les étangs aérés du secteur Saint-Méthode : octroi de mandat;**

Octroi d'un mandat à la firme Echo Tech H<sub>2</sub>O pour le mesurage des boues dans les étangs aérés du secteur Saint-Méthode au montant de 1 525 \$, taxes en sus.

### **26.Réalisation de descriptions techniques dans le cadre du projet de mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur : octroi d'un mandat de services professionnels;**

Octroi d'un mandat de services professionnels à la firme d'arpenteurs-géomètres Ecce Terra afin de réaliser des descriptions techniques pour le projet de mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur au montant budgétaire de 5 400 \$, taxes en sus.

### **27.Assistance technique pour la surveillance des travaux de la déphosphatation du réseau d'égout sanitaire de Sacré-Cœur-de-Marie : octroi d'un mandat de services professionnels;**

Octroi d'un mandat de services professionnels à la firme SNC-Lavalin relatif à de l'assistance technique pour la surveillance des travaux de déphosphatation du réseau d'égout sanitaire de Sacré-Cœur-de-Marie au montant de 6 350 \$, taxes en sus.

### **28.Approvisionnement de propane : autorisation de signature d'un contrat d'un an;**

Octroi d'un contrat à Hamel propane de fournir, à prix fixe la quantité de propane nécessaire à la bonne marche des activités municipales pour les années 2021 et 2022.

### **29.Travaux de réfection de la chaussée par rapiéçage : octroi d'un contrat;**

Octroi d'un contrat à l'entreprise Asphalte Nicolas Lachance inc., au montant de 34 680.00 \$, taxes en sus, le contrat de travaux de réfection de la chaussée par rapiéçage pour l'année 2020.

## Sécurité publique

### **30.Utilisation du camion-citerne sur le territoire de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce : modification de la tarification;**

Résolution visant à augmenter, sur le territoire de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, à 225 \$ la tarification horaire pour l'utilisation du camion-citerne et à 325 \$ la tarification horaire pour le déploiement de l'échelle aérienne pour la première heure et à 225 \$ pour les heures subséquentes. De plus, il y aura une indexation annuelle de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Loisirs, culture et vie communautaire

### **31.Tournois de golf caritatifs : autorisation de représentation et de dépenses;**

Autorisation d'une commandite d'un trou de golf pour le tournoi cancer et vie qui aura lieu le 25 août 2020 et autorisation de la participation du conseiller Nelson Turgeon à titre de représentant municipal, le tout au montant de 250 \$.

Autorisation d'une commandite d'un trou de golf pour le tournoi pour la Chambre de commerce de la région de Thetford qui aura lieu le 18 septembre 2020 et d'autoriser la participation du conseiller Nelson Turgeon et de Pascal Binet, maire à titre de représentants municipaux, le tout au montant de 295 \$.

## Affaires diverses

### **32.Stagiaire en loisirs : mise en candidature de la Municipalité pour l'accueil d'un stagiaire durant l'année 2021;**

Résolution visant à permettre au Service des loisirs d'accueillir un stagiaire pour une période approximative de huit mois durant l'année 2021.

### **33.Organisation de la fiesta par l'OTJ St-Méthode : demande d'aide financière;**

Résolution visant à verser une subvention de 2 000 \$ à l'OTJ St-Méthode pour l'organisation et la tenue de l'activité de la Fiesta sous la tente qui aura lieu le 4 septembre 2020.

### **34.Levée de la séance à 20h45.**